

Le 21 juillet 2022

Monsieur Marc Garneau
Député de Notre-Dame-de-Grâce—Westmount
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Renseignements généraux sur la gestion des comptes du Système d'agrégation et de dissémination national d'alertes (ADNA) par Pelmorex et sur la possibilité de gérer les comptes directement pour les communautés autochtones

Monsieur,

Pelmorex Weather Networks (Television) Inc. est un diffuseur autorisé de MétéoMédia et The Weather Network, qui détiennent une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) leur permettant d'offrir des nouvelles météorologiques et environnementales. Afin de jouer son rôle de diffuseur, Pelmorex a conçu le Système d'agrégation et de dissémination national d'alertes (ADNA) et en assure le fonctionnement afin d'authentifier les alertes émises par les autorités publiques et de les diffuser à l'intention des radiodiffuseurs et des télédiffuseurs, des câblodistributeurs, des distributeurs de télévision directe à domicile par satellite, des fournisseurs de services mobiles et d'autres intervenants du secteur des communications pour qu'ils les retransmettent au public.

Le système ADNA

Le système ADNA forme l'armature technique et le composant fondamental du système national d'alertes au public du Canada, qui s'appelle En Alerte, depuis qu'il a été créé et inauguré par Pelmorex en 2010. En Alerte est constitué des éléments suivants : les émetteurs officiels (p. ex., les organisations de gestion des urgences, la police, Environnement et Changement climatique Canada), qui préparent et envoient les alertes en cas d'urgence; le système ADNA, qui authentifie les émetteurs et valide les alertes en quelques secondes; les diffuseurs finaux, comme les chaînes télévisuelles, les stations de radio et les fournisseurs de services mobiles, qui transmettent les alertes aux Canadiens dans la zone géographique choisie. Ce sont ces trois éléments qui forment En Alerte, un instrument puissant et abondamment utilisé pour sauver des vies.

Le système ADNA a été conçu sur mesure avec la collaboration directe des organisations canadiennes de gestion des urgences afin de leur donner avant tout les moyens de prévenir les Canadiens des dangers imminents pour leur vie ou leurs biens. Il permet aussi d'informer les émetteurs de la nécessité de

diffuser des avis, des veilles et des avertissements en cas d'événements importants, mais ne menaçant pas la vie des gens. De telles alertes ne sont pas automatiquement activées dans les appareils mobiles. Elles n'interrompent pas les émissions à la radio ou à la télé, mais elles sont diffusées par une variété de canaux, y compris des applications développées par des tiers, des médias et des flux RSS.

En 2021, les émetteurs d'alerte canadiens se sont servis d'En Alerte pour envoyer au total 194 messages à diffusion immédiate – dont 19 étaient des essais visant à sensibiliser le public et 175 étaient destinés à prévenir des Canadiens d'un danger menaçant immédiatement des vies. De plus, 65 630 autres messages ont été validés par le système ADNA en 2021, soit presque 180 par jour. La vaste majorité de ces messages, qui n'étaient pas à diffusion immédiate, concernaient des veilles, des avertissements et des avis météorologiques émis par ECCC, mais il y en a aussi qui ont été émis par des organisations de gestion des urgences pour porter à l'attention du public des messages importants, par exemple, pour l'avertir de faire bouillir l'eau, pour le prévenir d'une interruption du service 9-1-1 ou encore pour le mettre en garde contre le risque d'inondation.

Le rôle de Pelmorex

Le rôle officiel de Pelmorex dans le système En Alerte comporte les deux volets suivants :

1. Mettre sur pied le système ADNA et en assurer le fonctionnement, à titre de fournisseur de produits et services techniques, ce qui inclut l'interface utilisateur dont se servent les émetteurs d'alerte autorisés pour préparer les alertes et les envoyer au public;
2. Remplir la fonction d'administrateur des comptes donnant accès au système ADNA.

En tant que spécialiste technique chargé d'assurer le fonctionnement du système ADNA, Pelmorex se charge du développement technique et de l'évolution du système en suivant principalement les directives fournies par les responsables de la gestion des urgences au Canada et en tenant compte de l'avis des diffuseurs et des fournisseurs de services mobiles du Canada.

Mais ce qui est plus pertinent dans le cadre du présent exposé, c'est que Pelmorex gère les ententes-cadres pour l'accès au système ADNA. Par conséquent, Pelmorex doit conclure de telles ententes avec toute organisation ayant une compétence claire et directe en matière de sécurité publique ou de gestion des urgences et demandant à avoir accès au système. Actuellement, les organisations provinciales et territoriales de gestion des urgences et ECCC ont des ententes d'accès au système ADNA. Les organisations provinciales et territoriales sont chacune responsables de gérer leur programme de diffusion des alertes publiques. Ce sont elles qui décident quels organismes (services de police, services des incendies, municipalités, etc.) auront accès au système, sur leur territoire. Elles sont libres de choisir une approche centralisatrice, où elles se chargent elles-mêmes d'émettre les alertes, ou une approche hybride, où certains organismes ont un accès direct au système, tandis que d'autres doivent passer par l'organisation de gestion des urgences pour émettre leurs alertes.

Il est important de préciser que l'expression « accès direct » signifie qu'un organisme possède un ou plusieurs comptes d'utilisateur lui permettant de se connecter au système ADNA et d'émettre une alerte

au moyen de l'interface. Le personnel de cet organisme a reçu la formation nécessaire pour utiliser le système. L'administrateur peut limiter les autorisations des utilisateurs selon les critères suivants :

- **Les catégories d'événements pour lesquelles l'utilisateur peut émettre une alerte** – par exemple, les services de police sont habituellement autorisés uniquement à émettre des alertes AMBER ou des alertes concernant un individu dangereux, un tireur actif ou une intervention de la police. Certains utilisateurs peuvent être limités à n'émettre que des messages qui n'ont pas à être diffusés immédiatement, mais qui contiennent néanmoins de l'information importante pour le public;
- **La zone géographique où l'utilisateur peut émettre des alertes** – les provinces et les territoires ne peuvent émettre des alertes qu'à l'intérieur de leurs frontières et, lorsqu'ils ajoutent un compte pour une municipalité, ils peuvent la restreindre à l'intérieur de ses limites. Par comparaison, ECCC est autorisé à émettre des avertissements de tornade ou d'orage violent partout au Canada.

La formation est également la responsabilité de l'organisation qui a une entente d'accès avec Pelmorex. Toutefois, Pelmorex fournit de la formation technique à la demande.

Le modèle d'accès est ainsi conçu simplement parce que la sécurité publique est largement une responsabilité des provinces et des territoires, au Canada, responsabilité qui englobe entre autres les services de police, dont la plupart reçoivent leur mandat des provinces ou des municipalités, celles-ci étant de compétence provinciale. Pelmorex ne peut tout simplement pas usurper une autorité qui ne lui appartient pas et donner accès au système ADNA à un organisme relevant d'une province ou d'un territoire. De plus, les provinces, les territoires et les organismes qu'elles représentent sont mieux placés pour connaître leurs particularités et choisir l'approche qui leur convient le mieux pour l'utilisation du système.

Il existe actuellement 540 comptes d'utilisateur du système ADNA répartis dans 78 organismes, y compris 11 services de police. En outre, l'Alberta fournit l'accès à huit services de police, qui émettent des alertes au moyen de l'interface utilisateur du système de messages d'alerte de l'Alberta. Ces alertes sont par la suite relayées aux fournisseurs de services mobiles au moyen du système ADNA. L'Alberta a annoncé qu'elle passerait au système ADNA en 2023, et les organismes albertains se mettront alors à se servir de l'interface utilisateur du système ADNA pour préparer et émettre des alertes.

L'accès au système ADNA pour les communautés autochtones

Actuellement, les communautés autochtones qui voudraient avoir accès au système ADNA sont tenues de s'adresser à l'organisation de gestion des urgences de leur province ou de leur territoire. Cependant, Pelmorex a récemment discuté de la possibilité d'autoriser elle-même les communautés autochtones à avoir accès directement au système ADNA.

Dans un premier temps, Pelmorex est prête à attribuer des comptes aux communautés autochtones pour avoir accès au système ADNA, à condition qu'elle reçoive une directive ou une autorisation lui permettant de le faire. De manière générale, Pelmorex est très favorable à l'utilisation du système En

Alerte. Le rôle que nous y jouons nous permet d'améliorer les fonctions techniques pour accroître l'utilisation et l'efficacité du système. Dans le cas des communautés autochtones, nous croyons que nous pourrions assumer des responsabilités administratives additionnelles pour éliminer le fardeau administratif de nos partenaires provinciaux et territoriaux et permettre à un plus grand nombre de communautés autochtones d'être capables d'utiliser En Alerte afin de prévenir les gens de dangers immédiats ou moins graves. Ce serait en outre compatible avec notre engagement plus large à améliorer et à accroître nos services aux communautés autochtones ainsi qu'à trouver des moyens de contribuer à la réconciliation qui sont à notre portée.

Nous sommes par ailleurs conscients que certaines communautés autochtones ont des contrats avec des tiers où elles payent pour pouvoir fournir des services d'alerte auxquels les gens peuvent souscrire ou qui sont offerts par l'entremise d'une application. L'utilisation du système En Alerte est gratuite et n'oblige pas les gens à télécharger une application ou à souscrire à des services pour recevoir des alertes, ce qui en augmente la portée et l'efficacité. En faisant passer toutes les alertes par le système national unique, on réduit le risque de confusion causée par l'existence de plusieurs services d'alerte fonctionnant en même temps.

Pelmorex n'est pas certaine du type d'autorisation qui serait nécessaire pour lui permettre de fournir l'accès au système ADNA aux communautés autochtones, et c'est la raison pour laquelle nous voudrions étudier davantage cette possibilité avec les autorités compétentes. Il est important de respecter les champs de compétence et de voir à ce que tout effort visant à permettre l'accès au système pour les communautés autochtones soit fait dans la transparence la plus totale pour tous les intervenants. Il faut souligner qu'à l'heure actuelle, de nombreux organismes de sécurité publique préfèrent émettre leurs alertes d'urgence par l'intermédiaire de leur organisation provinciale ou territoriale de gestion des urgences, compte tenu des capacités ou des ressources dont ils disposent. Il est possible que ce soit également le cas de nombreuses communautés autochtones et qu'il n'existe pas une seule solution universelle applicable à tout le monde. Pelmorex est tout à fait disposée à faire son possible pour mettre en œuvre le ou les modèles qui conviendront.

Pelmorex pourrait fournir aux communautés autochtones un accès direct au système ADNA et gérer leurs comptes d'utilisateur pourvu qu'elle y soit dûment autorisée. Nous pourrions aussi fournir de la formation technique afin de permettre aux utilisateurs de ces communautés d'émettre des alertes en cas d'urgence. Pour ce faire, nous aurions recours aux ressources que nous avons préparées en collaboration avec nos partenaires fédéral, provinciaux et territoriaux. La formation permet aux utilisateurs d'apprendre quel doit être le contenu d'une alerte en cas d'urgence (p. ex. le nom de l'autorité qui émet l'alerte, la description de l'événement et les mesures recommandées). Cependant, Pelmorex n'est pas une organisation de sécurité publique ou de gestion des urgences, donc les émetteurs d'alerte actuels seraient mieux placés pour instruire les nouveaux utilisateurs sur les situations où le système En Alerte doit être utilisé et sur la façon de le faire.

Conclusion

Pelmorex a conçu le système ADNA il y a 12 ans pour que les Canadiens puissent être avertis des menaces pour la vie qui surviennent. Grâce au travail de développement, de réglementation et de

coopération qui a constamment lieu, des millions de personnes peuvent être prévenues immédiatement des situations où des vies pourraient être en danger. Nous continuons de jouer notre rôle et d'exploiter les possibilités, sur les plans technique et administratif, pour fournir davantage d'alertes permettant de sauver des vies. Nous croyons que, dans l'optique du respect des compétences et du renforcement de la sécurité publique, il serait bon de mieux outiller les communautés autochtones pour qu'elles aient directement accès au système ADNA et qu'elles puissent émettre des alertes destinées à leur population au moyen du système En Alerte. Pelmorex est prête à donner aux communautés autochtones l'accès au système ADNA et à gérer les comptes d'utilisateur qui leur seront attribués, pourvu qu'elle reçoive l'autorisation et les directives nécessaires.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous fournir ces renseignements et nous serons heureux de poursuivre la discussion à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Kurt Eby', written in a cursive style.

Kurt Eby

Directeur des Affaires réglementaires et des Relations gouvernementales
Pelmorex Weather Networks